



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



PTV 562 / EN 1504-2

220

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

Version : 002
Date : 2024-11-01
Auteur : JOA/BCCA

Cachet :



SIKA Belgium nv
Venecoweg 37, BE - 9810 Nazareth

Tel : +32 9 381 65 00
E-mail : info@be.sika.com
Website : <https://www.sika.be>

SIKALASTIC®-6100 FX
Revêtement flexible de protection
et d'étanchéité des surfaces en béton
sur base de liants hydraulique
suivant PTV 562
BB-562-220-0095-015

Description

Revêtement monocomposant sur base de liants hydraulique, sable, charges légères et adjuvants polymérique. Le produit est disponible en forme poudre en couleur blanc et gris et est à mélanger à l'eau.

Le rapport pondéral eau : poudre : peut varier entre 0,37 l/kg et 0,41 l/kg, ce qui correspond respectivement à 5,7 à 6,2 litres d'eau par sac de 15 kg.

Fonction : Revêtement de protection des surfaces en béton soumis aux influences intérieures et extérieures et d'étanchéité de surfaces en béton en contact permanent ou semi-permanent avec l'eau; sans trafic.

Nombre de couches et taux d'application : avec aptitude au pontage des fissures: 2 couches avec une épaisseur totale de $\pm 2,6$ mm/couche, couche humide (consommation totale $\pm 2,4$ kg/m²).

Epaisseur sèche du système complet : avec aptitude au pontage des fissures : valeur nominale : 2,0 mm (minimale 1,8 mm)

Conditionnement : sacs de 15 kg.

Conditions de stockage : 12 mois en emballage intact à l'abri de l'humidité;

Produits complémentaires : /

Classification U (utilisation prévue)

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Principes de la EN 1504-9:2008	1.3 / 2.3 / 8.3	
Propriétés selon NBN EN 1504-2 **		
Adhérence NBN EN 1542	$\geq 0,8$ MPa	
l'aptitude au pontage des fissures NBN EN 1062-7	Classe B.3.1	
Perméabilité à la vapeur d'eau NBN EN ISO 77831-1	Classe I ($S_d < 5$ m)	
Coefficient d'absorption capillaire NBN EN 1062-3	$< 0,1$ kg/m ² .h ^{0,5}	
Perméabilité au dioxyde de carbone NBN EN 1062-6	> 50 m	

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Compatibilité thermique pour application extérieure avec sels de déverglaçage NBN EN 13687-1 en 2	Pas de bulles, fissures ni de délamination Adhérence: $\geq 0,8$ MPa	
Vieillessement artificiel (rayonnement UV et humidité) NBN EN 1062-11	Pas de dégradation Adhérence $\geq 0,8$ N/mm ²	
Résistance à l'abrasion NBN EN ISO 5470-1	Essai réussi	
Résistance aux chocs NBN EN ISO 6272-1	Classe I (≥ 4 Nm)	
Classe de réaction au feu NBN EN 13501-1	Classe E/Efl	
Propriétés additionnelles selon PTV 562		
Résistance à l'eau PTV 562	Essai réussi (solution de vieillissement XA2)	
Perméabilité aux liquides NF P18-855	$< 0,125$ l/m ² .24h jusqu'à une hauteur de 20 m	
Étanchéité à l'eau PTV 562	1 bar pendant 24h étanche et pas de dégradation	
Résistance aux contre-pressions PTV 562	Classe P4	

* Les valeurs mentionnées dans cette colonne donnent les critères utilisés par le fabricant sur base de l'analyse statistique des résultats de l'autocontrôle.

** Les valeurs déclarées sous cette rubrique sont des déclarations reprises de la DoP du fabricant.

Classification W (conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Classe de support	<u>Classe I</u> : béton ayant plus de 28 jours d'âge. <u>Classe III</u> : bétons ou mortiers de ragréage du type PCC et CC, de plus de 28 jours d'âge, conforme à la EN 1503-3. L'application sur les mortiers autres que ceux de la firme SIKA Belgium nv est subordonnée à l'avis préalable du fabricant.
Classe de texture du support	Sablée ; en cas des mortiers CC : rugueux
Degré(s) de saturation du support	b (humide) et b1 (support soumis à la diffusion de la vapeur d'eau).
Fissuration admissible du support	Fissuration jusque 0,20 mm de largeur nominale. (dynamique)
Conditions hygrothermiques minimale et maximale	Minimum 5 °C et maximum 25 °C (à l'abri de la pluie).

Mise en oeuvre

Préparation du mélange :

Mélanger 15 kg de poudre dans env. 5,7 litres (max. 6,2 litres) d'eau à l'aide d'un malaxeur mécanique à vitesse lente jusqu'à obtention d'une masse homogène sans grumeaux. Laisser reposer le mélange 1 à 2 min. pour permettre une saturation complète. Mélanger à nouveau, ajouter si nécessaire une petite quantité de liquide pour obtenir la bonne consistance. Ne pas dépasser la quantité de liquide maximum de 6,2 litres/15 kg.

Durée pratique d'utilisation :

Le revêtement doit être mis en œuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée :

- à 10 °C : ca. 2h ;
- à 20 °C : ca. 45 min ;
- à 25 °C : ca. 30 min.

Application :

Le revêtement est appliqué en deux couches à la truelle, à la brosse ou par projection machinale. Le taux d'application totale est de $\pm 2,4$ kg/m².

La première couche doit être humidifiée avant application de la deuxième couche. Enlever l'excès d'eau avant d'appliquer la deuxième couche.

Délai entre couches :

Le délai entre les couches est au moins de 2h.

Précautions à prendre lors du durcissement :

Le revêtement en phase de durcissement ne doit pas être exposé à la pluie, à la rosée, aux vents desséchants et au rayonnement solaire intensif.

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant et est vérifié(e) par l'organisme de certification.